

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DES RELATIONS
EXTERIEURES

DIRECTION DES NATIONS UNIES ET DE LA
COOPERATION NON-GOUVERNEMENTALE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work - Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL
RELATIONS

**Projet de déclaration de la
délégation camerounaise à la
5^e Assemblée des Etats parties à
la Convention sur l'interdiction
des mines antipersonnel**

*Bangkok (Thaïlande),
15-19 septembre 2003*

Au nom de la délégation camerounaise, je voudrais Monsieur le Président, me joindre aux distingués orateurs qui m'ont précédé, pour vous présenter, à mon tour, mes chaleureuses et vives félicitations pour votre brillante et non moins significative élection à la présidence de la 5^e Assemblée des Etats parties et non parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Ma délégation et moi, sommes ardemment convaincus que grâce à votre clairvoyance adjointe à une compétence sans faille et à une grande expérience, nos travaux actuels connaîtront un grand succès et au terme de votre mandat, nous aurons ensemble réalisé d'immenses progrès sur la pléthore de points cruciaux qui entravent encore la mise en œuvre de la Convention dans son entièreté.

Vous me permettrez également d'adresser aux Vice-présidents et au Secrétaire Général de notre Assemblée, qui vous aideront dans l'accomplissement de votre noble tâche, les mêmes félicitations. D'ores et déjà, je puis vous garantir de tout le soutien et la collaboration de ma délégation.

Je saisis aussi cette occasion pour rendre un vibrant hommage et exprimer ainsi la gratitude de mon pays, le Cameroun, à Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Jean LINT, Représentant Permanent de la Belgique auprès de la Conférence sur le Désarmement, votre prédécesseur qui, avec tact, doigté, clairvoyance et détermination a accompli un travail remarquable tout au long de la durée

de son mandat, contribuant indubitablement à faire avancer à grands pas le processus d'universalisation et de mise en œuvre de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Je voudrais enfin remercier sincèrement le Gouvernement et le dynamique peuple Thaïlandais.

En effet, la tenue ici à Bangkok de notre 5^e Assemblée témoigne à n'en point douter, de la volonté inébranlable de l'un et de l'autre de bannir à jamais ces engins barbares, voire d'un autre monde, que sont les mines antipersonnel.

Monsieur le Président,
Excellences,
Distingués Représentants,
Mesdames et Messieurs,

A un an, presque jour pour jour, de la tenue à Nairobi de la première Conférence d'examen, il est de bon ton, de faire une halte et d'apprécier le travail qui a été accompli depuis la mise en œuvre de notre Convention.

En effet, qu'il s'agisse de la ratification et de l'universalisation de la Convention, de la destruction des mines stockées, des activités de déminage, de la réduction du nombre de nouveaux décès dus aux mines et de l'aide aux victimes, de la réduction du commerce des mines que de l'augmentation des ressources affectées à l'action contre

les mines, je peux affirmer devant cette auguste Assemblée, que des résultats probants ont été engrangés depuis l'entrée en force de la Convention.

Cependant, nous devons tempérer notre satisfaction en se convaincant qu'il reste bien des problèmes à surmonter, pour tenir la promesse faite à tous nos enfants, aux familles détruites, aux centaines de milliers de mutilés et de victimes, d'un monde meilleur sans mines antipersonnel.

Le Cameroun à travers sa voix la plus autorisée, qui est celle du Président Paul BIYA a toujours considéré la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel comme une avancée significative sur le plan humanitaire et n'a par conséquent ménagé aucun effort pour prendre une part active dans la croisade internationale pour l'éradication des mines antipersonnel.

Comme mon pays a déjà eu à le souligner, il n'est ni producteur, ni vendeur, ni exportateur, ni utilisateur et ne transfère pas de mines antipersonnel. Il conserve toutefois quelques mines essentiellement, aux fins de démonstrations et d'instruction dans ses divers centres d'entraînement militaires.

Monsieur le Président,

Pour le Cameroun, cette Assemblée des Etats parties à la Convention d'Ottawa est l'occasion idoine d'évaluer les progrès réalisés dans l'application de la Convention, d'appeler à nouveau à son universalisation, de raffermir la coopération, de poursuivre la destructions des stocks et de renforcer l'aide octroyée aux victimes.

Près de 147 Etats ont signé la Convention. Si on peut s'en féliciter , force est de constater que beaucoup reste à faire pour atteindre notre objectif commun, qui est un monde exempt de mines antipersonnel.

Or cet objectif ne pourra être atteint que si les Etats cessent d'utiliser, de stocker, de produire et de transférer ces engins de la mort. Et cela est possible.

Je vous remercie.